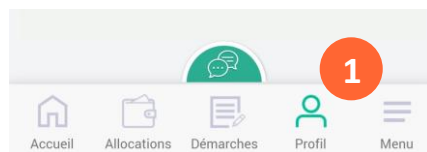


Je dois déclarer tout changement à ma Caf pour adapter mes droits à ma situation. Je peux déclarer la naissance de mon enfant directement depuis l'appli Caf – Mon Compte.

## Comment déclarer une naissance ?



① La modification de mon profil est accessible dès l'écran d'accueil. Je clique sur l'icône « Profil ».

② Je clique sur le crayon en face de « Déclarer une naissance » pour commencer ma déclaration.

### Déclarer une naissance



③ Je complète ma déclaration de naissance et je renseigne :

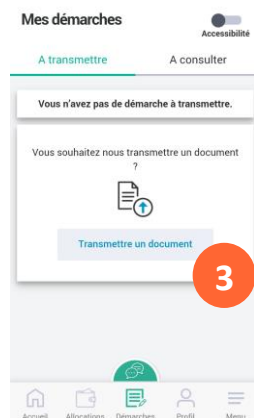
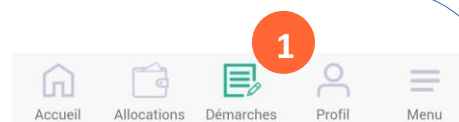
- le **nombre de naissances**,
- le **sexe**,
- le **nom de famille** et le **prénom** de l'enfant,
- la **date de naissance**,
- le **lieu de naissance**,
- le **code postal** de la **commune de naissance**.

Le récapitulatif de ma déclaration de naissance s'affiche. Je peux modifier mes informations en cliquant sur le crayon

Je coche la case « J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation... » puis je valide ma déclaration.

## Comment transmettre mes documents ?

Dans la majorité des cas, le certificat de naissance n'est pas nécessaire. Si besoin, je peux simplement prendre en photo le certificat et le joindre à ma déclaration.



Je peux le faire après ma déclaration ou plus tard en suivant les étapes suivantes :

- ① Je me rends dans la rubrique « Démarches » qui est disponible dès l'écran d'accueil.
- ② Je sélectionne l'onglet « A transmettre ».
- ③ Je clique sur le bouton « Transmettre un document ». Une fois que le document est enregistré, je clique sur « Valider ».



④ Je peux suivre l'avancement de ma déclaration de naissance en allant dans la rubrique « A Consulter ».